

## Clair-obscur pour le secteur du bâtiment en Île-de-France

**Jeudi 28 avril 2011**

À la fin de l'année 2010, la tendance générale du secteur du Bâtiment en Ile-de-France est celle d'un secteur qui se redresse péniblement. L'activité reprend difficilement son souffle. L'année 2011 apparaîtra ainsi en clair-obscur avec, dans le même temps, des signes positifs de reprise de la demande privée mais un recul envisagé des investissements du secteur public avec la fin des effets du Plan de Relance (mesure du fonds de compensation de la TVA dit FCTVA). Dans ce contexte, la crainte principale de la profession concerne la capacité des entreprises du bâtiment à passer ce nouveau cap difficile.

Le maintien pour l'année 2011 de la TVA à taux réduit est une mesure jugée unanimement efficace. De plus, la mise en place du nouveau prêt à taux zéro, le PTZ+, favorisera le marché du logement en Ile-de-France en touchant toute la population des primo-accédants.

Pour le secteur du bâtiment, il est nécessaire de continuer, plus que jamais, à promouvoir le choix du « mieux-disant », seul antidote efficace contre les offres anormalement basses. En ce qui concerne la commande publique dans quarante départements, des préfets ont adressé, en ce sens, une lettre-circulaire, aux maires et présidents d'établissements publics de coopération intercommunale.

### **Dans le détail...**

Dans la construction neuve, les perspectives d'activité du secteur sont, selon l'enquête de conjoncture de la *Fédération Française du Bâtiment Grand Paris*, à la baisse pour les bâtiments non résidentiels neufs et restent stables pour le logement neuf. Le chiffre d'affaires de la construction neuve, après une progression de 4,6 % en 2010 par rapport à 2009, devrait augmenter de l'ordre de 2,3 % en 2011 à 5,8 milliards d'euros.

Logement : En Ile-de-France, 51 800 logements ont été autorisés entre décembre 2009 et novembre 2010, ce qui représente une hausse de 3,1 % comparée à la même période l'année passée. Près de 41 200 logements ont été commencés sur les douze mois allant jusqu'en novembre 2010 soit une hausse de 19,5 % par rapport à la même période en 2009 (+ 0,6 % pour la France).

Après douze mois consécutifs de repli, les autorisations et les mises en chantier de logements collectifs pour la région sont revenues dans le positif, signe d'une reprise lente mais régulière de l'activité. Sur douze mois en juin 2010, les mises en chantier de logements collectifs étaient en recul de 10 % alors qu'en novembre 2010, elles sont en progression de 8 %.

Locaux non résidentiels : En Ile-de-France, près de 4,5 millions de mètres carrés de locaux non résidentiels ont été autorisés entre décembre 2009 et novembre 2010, en progression de 1,4 % (cela représente 14 % du total national). Près de 2,6 millions de mètres carrés de locaux non-résidentiels ont été mis en chantier entre décembre 2009 et novembre 2010, en repli de 18,8 %. Pour trouver un niveau équivalent de mises en chantier en Ile-de-France, il faut se reporter à la fin de l'année 2000.

L'entretien-amélioration : En 2010, le secteur de l'entretien-amélioration qui représente près de 62 % du chiffre d'affaires de la Profession en Ile-de-France, reste sur les signes de la reprise avec trois trimestres successifs de progression de l'indicateur d'activité passée. Les niveaux restent malgré tout inférieurs à ceux d'avant-crise. La situation du secteur de l'entretien-amélioration reste fragile du fait d'une conjoncture économique toujours délicate et de l'attente d'une reprise marquée de la consommation intérieure. Par ailleurs, les résultats de l'éco-prêt à taux zéro restent en dessous des attentes, particulièrement pour notre région. fin 2010, 57 194 offres d'éco-prêts ont été émises au niveau national et 3 988 pour l'Ile-de-France, soit seulement 7 % des offres acceptées. Le chiffre d'affaires de ce secteur devrait légèrement augmenter de 0,5% en 2011 pour atteindre 17,9 Mds€.

---

**Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France**

Jean Tilloy, Service de presse : 01 53 85 66 18 - 06 63 12 85 10 - [jean.tilloy@iledefrance.fr](mailto:jean.tilloy@iledefrance.fr)

29, rue Barbet-de-Jouy 75007 Paris - Fax : 01 53 85 71 20 - Site : [www.cesr-iledefrance.fr](http://www.cesr-iledefrance.fr)